



**ATELIER DE TRAVAIL REGIONAL EN AFRIQUE DE
L'OUEST AUTOUR DE LA SECONDE PHASE DU
PROGRAMME POUR LA GESTION DES AIRES
PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE – BIOPAMA -**

24 et 25 Avril 2019

Abidjan, Cote d'Ivoire

Termes de référence

FINAL

CONTEXTE

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes. Il s'agit d'une initiative du Groupe de pays ACP financée par le 11^e Fonds européen de développement de l'Union européenne, mise en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR-CE). S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10^e Fonds européen de développement, la seconde phase de BIOPAMA offre des outils pour la gestion des données et de l'information, des services pour l'amélioration des connaissances et des capacités en faveur de la planification et de la prise de décision des aires protégées, et des opportunités de financement pour des actions spécifiques locales. www.biopama.org/fr

L'UEMOA est chef de file pour le sous-secteur Ressources Naturelles pour le PIR 11^{ème} FED en Afrique de l'Ouest et à ce titre, elle « agit » au nom de la CEDEAO et tous les Etats d'Afrique de l'Ouest bénéficiaires du PAPBIO et du PAPFOR ; c'est donc le porteur légitime de BIOPAMA dans la région.

La deuxième phase a débuté en Septembre 2017 et s'étendra jusqu'en Juin 2023. Afin d'informer les partenaires de la conservation des objectifs de cette phase et afin de planifier efficacement les appuis que l'UICN apportera à la commission de l'UEMOA et aux acteurs de la région, BIOPAMA organise un atelier régional à Abidjan, Cote d'Ivoire les 24 et 25 Avril 2019 tout de suite après la formation des coaches senior sur l'outil IMET.

Les participants-tes invités-es à cet atelier représentent les agences nationales et ministères en charge des aires protégées des pays de l'UEMOA, des partenaires du développement, des ONG de conservation ainsi que des représentants des organisations étrangères et multilatérales engagées dans la conservation.

OBJECTIF GENERAL DE L'ATELIER

Conformément à l'objectif global et aux objectifs spécifiques du programme BIOPAMA phase 2, c'est-à-dire, « *contribuer à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles dans les régions ACP dans les aires protégées et les communautés environnantes grâce à une meilleure utilisation et au suivi de l'information et au renforcement des capacités de gestion et de gouvernance* », cet atelier a pour objectif de promouvoir l'engagement des parties prenantes aux systèmes d'information de référence pour la gestion de la biodiversité et des aires protégées dans la zone de l'UEMOA.

Ainsi, Cet atelier a pour but d'échanger avec les acteurs de la conservation sur les structures existantes dans la région pour valoriser les données et les informations concernant les aires protégées et la biodiversité afin d'améliorer les politiques et stratégies régionales concernant l'environnement et la conservation.

OBJECTIF SPECIFIQUE DE L'ATELIER

De façon spécifique, les acteurs du domaine de la conservation en Afrique de l'Ouest seront imprégnés des activités prévues par BIOPAMA et établiront ensemble une feuille de route régionale pour la mise en œuvre du programme en tenant compte de leurs priorités et besoins. Ils devront concrétiser ce résultat par le fait de marquer une appropriation régionale du processus.

LES RESULTATS ET LES PRODUITS ATTENDUS DE L'ATELIER

Les résultats attendus de cet atelier sont de plusieurs niveaux suivants les principes de la gestion axée sur les résultats. Ce sont essentiellement des produits de réflexions et d'échanges entre les participants-tes se traduisant par un certain nombre de suggestions et de recommandations, mais aussi d'observations à l'endroit des responsables du programme BIOPAMA 2, en vue d'une meilleure prise en compte des attentes des différentes parties prenantes et partenaires du programme.

Il s'agit :

- Des actions ciblées dans des paysages de conservation prioritaires de la Sous-Région d'Afrique de l'Ouest, ayant des impacts sur le bien-être humain, ainsi que sur les mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- De la mise à jour des priorités d'action au niveau des sites et au niveau national, établies sur la base des évaluations PAME (y compris IMET), des stratégies nationales et régionales, des revues d'experts (ayant des recommandations claires et spécifiques), des paysages de conservation prioritaires (quand ils sont identifiés)
- Des observations sur les priorités des pays et de leurs partenaires pour la réalisation d'une campagne IMET ;
- Des suggestions sur les priorités de formation des professionnels des aires protégées pour permettre l'utilisation efficace du système d'information régional sur les aires protégées d'Afrique de l'Ouest.
- Des suggestions de priorités et de partenariats pour valoriser les informations disponibles afin de renseigner les indicateurs de l'UEMOA via le futur observatoire régional pour la biodiversité et les aires protégées.

Les produits attendus seront consignés dans un rapport d'atelier qui servira également de document de travail pour les responsables de mise en œuvre du programme et les autres parties prenantes.

LE DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'Atelier proprement dit, sera articulé autour de 6 sessions thématiques et chaque session comporte quelques activités :

- **Session d'ouverture et lancement officiel de BIOPAMA 2 en Afrique de l'Ouest** : composée de l'ouverture, suivie de la présentation de BIOPAMA : bilan de la phase 1 et objectifs et enjeux de la phase 2 de BIOPAMA au niveau global et en Afrique de l'Ouest.
- **Session Fonds d'Action** : Information en plénière des objectifs et enjeux du FA, le mécanisme régional de sélection des propositions, les synergies entre le FA et les sites prioritaires de la région.
- **Session mise en place de l'Observatoire de la biodiversité et des Aires protégées d'Afrique de l'Ouest** : Présentation du mécanisme de portage de l'observatoire au niveau institutionnel et technique, des relations avec les fournisseurs de données et de la constitution d'une archive régionale comme support aux analyses et aux pays pour l'amélioration de la conservation de la biodiversité, identification des synergies avec d'autres outils d'observation dans la sous-région.

- **Session Etat des Aires Marines Protégées (EdAMP)** : Identification d'une ligne éditoriale et des thématiques à traiter, proposition d'un canevas de rédaction, identification des potentiels auteurs, validation d'une feuille de route vers l'APAC.
- **Session Développement des Capacités** : Identification des besoins en appui IMET/COMIT et établissement des liens de collaboration avec les institutions de formation, Identification des études à réaliser.
- **Session Communication** : Communication & Visibilité dans le programme BIOPAMA, capitalisation des expériences.
- **Session planification vers l'agenda 2030** : Vers une Feuille de route pour les appuis de BIOPAMA à l'UEMOA pour l'APAC, le Congrès de la Nature et la COP 15.



www.biopama.org

The Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA) is an initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's 11th European Development Fund.